Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 12

Artikel: La réhabilitation du bon public
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219415

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CLOCHES DE L'EGLISE DE VILLETTE

LA situation très caractéristique de cette église, à proximité immédiate de la voie ferrée de Lausanne à St-Maurice, est bien connue de tous ceux qui ont eu l'occasion de voyager sur cette ligne. Antique sanctuaire déjà mentionné au XIIIe siècle, il se compose d'un chœur rectangulaire surmonté d'un clocher octogonal en pierre, dont le pied présente une ceinture de lucarnes à pignons. A en juger par son architecture, ce clocher est du XIVe siècle. Il est plus ancien que la nef qui vient s'appuyer contre lui.

Comme beaucoup de ses sœurs, l'église de Villette porte les traces de restaurations malheureuses qui en ont pour ainsi dire détruit le cachet primitif. Le temps a aussi fait son œuvre, de sorte que des travaux de consolidation et des réparations urgentes ont dû être entreprises sans délai afin de prévenir une ruine complète. C'est dire qu'il y aura beaucoup à faire pour transformer l'édifice actuel en un lieu de culte vraiment digne de ce nom.

Autrefois le clocher renfermait deux cloches ; actuellement il n'en contient plus qu'une. La seconde, fondue en 1806 par « Maître Pierre Guillet, fondeur et bourgeois de Romont, demeurant quelquefois à Payerne » a été transportée vers la fin du XVIIIe siècle à Grandvaux, où elle existe encore.

Celle qui reste, présente un certain intérêt au point de vue archéologique. Elle mesure 90 cm. de haut sur autant de diamètre, mais ne porte aucune décoration quelconque. Dans la partie supérieure, se lit une inscription latine en lettres minuscules gothiques de 3 ½ cm. de hauteur disposées sur un seule ligne.

En voici le texte :

MENTEM SEMTEM SPONTANEAM BONOREM (ou VONOREM) DEO ET PATRIE LIBERATIONEM, AMEN. CHRISTUS REX.

A remarquer deux fautes d'orthographe imputables à l'ignorance du fondeur : *semtem,* pour *sanctam* et l'emploi du *B* ou du *V* au lieu du *H* dans le mot *honorem.*

Nous traduisons comme suit :

J'ai une âme sainte et spontanée pour la gloire de Dieu et la libération de la patrie. Amen. Christ roi.

Vient ensuite la marque du fondeur : une cloche entourée d'un groupe de lettres, le tout inscrit dans un cartouche rectangulaire.

Feu M. Benjamin Dumur qui les déchiffra, il y a quelques vingt ans, a cru pouvoir lire *G. Chaufourne.* Cette signature se retrouve sur la petite cloche du temple de Corcelles sur Chavornay ; malheureusement nous ne savons rien de plus sur son auteur.

D'après M. Dumur, la cloche qui nous occupe serait de la même époque que celle de St-Saphorin qui porte le même texte et la date de 1521.

Toutefois, d'après la forme des lettres et leur riche décoration, nous croyons pouvoir la dater de la fin du XVe siècle, soit entre 1470 et 1480.

Il n'est pas inutile d'ajouter, qu'avant la Réformation, la formule pieuse citée plus haut était d'un usage courant chez les saintiers de notre pays et peut-être d'ailleurs aussi.

F. Raoul Campiche, archiviste.

En plein sermon. — La scène se passe, il y a bien des années, dans une petite église vaudoise.

Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, écoutent attentivement les paroles du pasteur.

Soudain, on entend quelques chuchotements.

Le pasteur, à qui cela ne plaît qu'à moitié interrompt son sermon, afin de faire taire les babillards.

La femme au syndic, tout à coup, se lève :

— Vous savez, Mossieu le pasteur, c'est pas de chez nous que ça provient ! c'est bel et bien du côté des hommes !...

— Alors, tant mieux, s'écrie le pasteur, ce sera au moins plus vite fini !

Un mot d'enfant. — Quelques gamins de six à dix ans, jouent aux devinettes.

Premier : Qui est-ce qui est le plus fort ?

Second : La maîtresse a dit que c'était le bon Dieu.

Le plus jeune: Non, c'est pas vrai, c'est Cherpillod!

C'EST L'AMOUR

On se rencontre et l'on s'aime
Jean-François ou Pompadour
On passe du rouge au blème,
Que voulez-vous ? c'est l'amour.

On se dit de ces mots bêtes !
On rit d'un sot calembour
Pour des riens... crac... des tempêtes
Que voulez-vous ? c'est l'amour.

Si le facteur vous oublie
Et passe en disant... bonjour
Gare à toi, mon Amélie !
Que voulez-vous ? c'est l'amour.

Si par malheur on publie
Les bans au son du tambour,
On croit qu'il est en bouillie.
Que voulez-vous ? c'est l'amour.

Et l'éternelle folie
Recommence chaque jour
Sous le soleil et la pluie
Que voulez-vous ? c'est l'amour.

V. Serex.

REMINISCENCES

C'ETAIT de 24 août 1914. La guerre venait d'être déclarée, notre mobilisation s'effectuait, mais on n'avait pas encore eu le temps d'organiser partout des postes-frontières. Le Col-des-Roches, notamment, en était dépourvu.

Un jour, le chef de gare du Col-des-Roches remarqua deux officiers supérieurs se dirigeant vers le grand tunnel sous lequel passe la route. On sait qu'elle bifurque à la sortie pour mener aux Brenets ou en France par les Villers.

L'un de ces officiers, gros ventripotent, la face enluminée, portait le grade de colonel : l'autre était un major de cavalerie. Fortement intrigué, parce qu'il avait cru reconnaître dans le premier la tête de Wille, qui venait d'être nommé général, notre chef de gare résolut de les suivre. Il pensait qu'ils venaient inspecter la frontière en vue des mesures à prendre pour la surveillance de la route de France. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction en les voyant laisser à droite la route des Brenets, pour prendre à gauche et s'engager dans l'étroite passerelle ménagée dans la barricade construite par le landsturm, sous le tunnel de la Vierge. Deux pas encore et ils étaient en France ; mais ils n'avaient pas l'air de s'en douter et descendaient tranquillement la route de Morteau. Au passage à niveau du chemin de fer ils s'arrêtèrent pour examiner les rails et ils s'apprêtaient à descendre encore plus bas.

— Charrette ! pensa notre chef de gare, qui les suivait de près. Je parie qu'ils se croient encore en Suisse. Ils ont de la veine de n'avoir pas été cueillis par une patrouille française. Mais il en peut surgir une d'un moment à l'autre. Il me faut les avertir.

Et pressant le pas pour les rejoindre :

— Pardon, mon colonel, dit-il en s'adressant au plus gros, savez-vous que vous êtes en France ?

— Mon général ! lui souffla à l'oreille le major de cavalerie.

C'était, en effet, Wille en personne. Il portait un képi de colonel, probablement parce que son nouveau képi de général ne lui avait pas encore été livré.

— Hein ? Que dites-vous? Je suis en France? Ce n'est pas possible, répondit-il avec une superbe assurance, et, pointant avec son index les Villers, il ajouta :

— La frontière est là !

— Non, mon général, la frontière est à trois cent mètres derrière vous.

— Vous êtes sûr de ce que vous dites ?

—Mais, mon général, je suis chef de gare du Col, je connais la frontière.

Wille réfléchit un instant, puis reprit :

— Est-il vrai que les Français ont enlevé les rails du chemin de fer jusqu'à la frontière ?

— Non, mon général ; la voie est intacte.

— Pourtant, les journaux de la Suisse allemande l'ont affirmé. Pourquoi publient-ils de fausses nouvelles ?

— Ils en ont publié bien d'autres, que les Français avaient forcé la frontière, que Le Locle était en flammes...

— Oui, oui, je sais. On ne devrait pas se fier aux journaux. Constatant que les rails étaient tous en place, je croyais être encore en Suisse. Je vous remercie.

— Il n'y a pas de quoi, mon général. Mais pendant que nous causons une patrouille française peut survenir. Je vous conseille de rebrousser chemin sans plus tarder.

Le général ne se le fit pas répéter et tous trois, allongeant leurs compas, atteignirent le col suisse quelques instants après. Une fois en sûreté, Wille prit sa carte d'état-major, et put se convaincre tout à son aise, qu'il s'était fourvoyé et devait une fière chandelle à celui qui l'avait tiré du mauvais pas où son ignorance des lieux l'avait conduit.

Cette histoire, absolument authentique, eut son épilogue quelques semaines plus tard. Le général revint au Col-des-Roches pour remettre au chef de gare sa photographie avec dédicace et signature et un superbe fusil de chasse, en souvenir reconnaissant du service rendu ; car, sans son intervention, le général et son compagnon auraient probablement continué tout bonnement leur route et se seraient vu arrêter et coffrer par le poste de Villers. Il faut avouer que ça n'aurait pas été ordinaire et qu'il y aurait eu de quoi bien rigoler.

Et v'là pourquoi. — Un agent de police venait de ramasser un pochard invétéré. Le bonhomme s'évertuait à expliquer à l'agent pourquoi il était ivre.

— Avant je buvais que de l'eau ; mais l'hiver dernier il a gelé si fort que je suis resté sans eau pendant trois mois.. et v'là comme on prend de mauvaises habitudes.

La bonne précaution. — Deux bourgeois causent d'un jeune homme, fils d'un ami commun.

— Que fait-il ?

— Il est attaché à la caisse d'une de nos grosses administrations.

Et l'autre, candidement :

— Ah ! on les attache, maintenant ? Après tout, bonne précaution.

Distinguons. — Un jeune garçon livreur monte l'escalier d'un immeuble, les bras chargés de paquets qu'il va porter à un locataire.

La concierge, anxieuse pour ses tapis, le toise d'un œil méfiant :

— Dis donc, est-ce que tes pieds sont propres ?

— Je vous crois ! C'est seulement mes chaussures qui sont sales.

LA RÉHABILITATION DU BON PUBLIC

Dans un de ses spirituels films du *Journal,* de Paris, Clément Vautel, à l'occasion du cinquantenaire de *Carmen,* de Bizet, prend le parti du bon public, si souvent traité avec mépris par les écoles d'art. Ecoutez-le; Clément Vautel, bien entendu :

« A l'occasion du cinquantenaire de la première représentation de *Carmen,* des confrères rappellent avec des sarcasmes vengeurs que la critique traita fort sévèrement le chef-d'œuvre de Bizet.

» Léon Daudet, romantique admirateur de Shakespeare, de Wagner, de Baudelaire, etc., exécute avec verve les Aristarques plus ou moins emperruqués pour qui la musique ardente et jeune de Bizet ne valait pas les flonflons traditionnels de Boieldieu et d'Auber. Mais ce que ce fils spirituel du révolutionnaire dix-neuvième siècle ne dit pas, c'est que le public, le bon public, le grand public fit, lui, un excellent accueil à cette pauvre *Carmen,* si malmenée par l'« élite » du temps.

» Je lis dans *Cyrano :*

« Contrairement à une opinion répandue, *Carmen* ne fut pas un four à la création, et la » preuve, c'est que l'œuvre de Bizet fut jouée » une quarantaine de fois entre le 3 mars et la » mi-juin 1875, époque de la fermeture estivale

» annuelle de l'Opéra-Comique en ce temps-là. » De nos jours, on crie au triomphe pour les œu- » vres lyriques qui sont loin d'atteindre de pa- » reils chiffres. »

« La critique disait : « C'est très mauvais, c'est très ennuyeux », et le brave public, qui n'en fait qu'à sa tête, n'en croit que ses oreilles, répliquait : « C'est très bien et cela me plaît beaucoup. » Au surplus, n'est-ce pas le public qui assure aux artistes méconnus les vraies revanches? Lui seul, en effet, juge sans parti pris, sans haine et sans crainte, et, s'appelant M. Tout-le-Monde, il a beaucoup plus d'esprit que M. de Voltaire.

« Je me demande, d'ailleurs, si la critique musicale n'est pas la chose la plus vaine du monde. Cet air m'émeut ; allez-vous me démontrer qu'il ne doit pas m'émouvoir ? La musique s'adresse au cœur et les choses du cœur ont des raisons que la critique ne connaît pas. M. Camille Bellaigue lui-même, si cher à Léon Daudet, aura beau faire : il n'arrivera pas à prouver que j'ai tort de considérer *J'ai du bon tabac dans ma tabatière* comme le chef-d'œuvre de l'art musical.

« Quoi qu'il en soit, la critique échaudée craint aujourd'hui l'eau froide. Pour ne pas renouveler ses erreurs judiciaires, elle acquitte avec une prudente bienveillance les essais les plus maladroits, les pochades les plus excentriques en musique, en littérature, en peinture, en sculpture. Elle se croit toujours obligée d'adorer, à tout hasard, le Dieu inconnu ; mais elle condamne systématiquement les œuvres inspirées par la tradition. Si bien que ce souci maladif d'être à la page lui fait commettre d'autres injustices non moins criantes que celle dont *Carmen* faillit être la victime.

» Heureusement, le public est là, et même un peu là, pour casser à l'occasion ses arrêts. »

LOUIS-NAPOLEON SCHELLING

(Suite et fin.)

« J'ai fait des blagues », se disait-il, « en ordre, — je vais continuer, on va rire et on verra bien qui rira le dernier ». Malheureusement, ce qu'il appelait des « blagues » étaient des farces qui frisaient tout de suite le code civil et pénal, auxquelles pouvaient s'appliquer des sanctions légales.

La première fut des pêches clandestines faites dans le vivier d'un chef outragé. Quelles truites superbes, Schelling prenait là ! Dans le grand silence de la nuit, un frisson courait tout le long de son échine, chaque fois qu'il escaladait le mur de la propriété sise hors de la ville. A pas de loup, il gagnait le vivier solitaire dans lequel souvent se reflétait la lumière d'une fenêtre bien connue. Alors, il se penchait sur le bassin et n'avait qu'à tendre un peu la main pour que tôt après, un poisson brillât entre ses doigts.

Cette pêche, fréquemment renouvelée fit de terribles ravages. Pris de légitimes soupçons, le maître de céans, les domestiques opérèrent des rondes. Une pipe à couvercle de métal sur lequel était gravée en toutes lettres l'inscription « Louis-Napoléon Schelling ; instructeur-trompette » trouvée à quelques mètres du vivier, orienta les recherches. La police mit la main au collet de notre homme, alors que ce dernier couvait des yeux une alléchante friture.

Nier, Schelling n'y songea pas un instant.

— Je suis fait ! dit-il, ce n'est pas un poisson d'avril, cette blague ; Messieurs, je vous suis !

Ce fut la première condamnation inscrite au casier judiciaire de Louis-Napoléon ; condamnation qu'il accepta d'un cœur léger et qu'il savoura plutôt comme le juste prix d'une revanche acquise sur son adversaire et rendue publique. Bientôt la liste de ses forfaits devait s'allonger démesurément.

La peine purgée, le goût des aventures le prit de plus belle : il s'y jeta avec frénésie, avec une joie d'enfant incorrigible. Il faisait cela froidement, par bravade des grands. De son propre chef, il se mit au ban de la société, société qu'il n'aimait guère, qu'il méprisait.

Foncièrement bon malgré tout, hâbleur, rusé, mais paresseux en diable, il s'ingéniait à trouver le coup à faire, le filon qui le mettait sur la piste de quelque fructueux exploit. Schelling devint un autre homme.

Aussi le voyons-nous, peu après, occupant une villa d'une vielle demoiselle absente, écrire aux fournisseurs au nom de la propriétaire, de bien vouloir lui faire parvenir vins fins, paniers de victuailles, et lorsque les négociants envoyent leurs employés, Louis-Napoléon va lui-même les recevoir, le ventre sanglé d'un large tablier de jardinier. L'illusion est complète, on ne se doute de rien ; cette vie luxueuse dure trois semaines ; mais l'oiseau se laisse cueillir dans sa cage dorée, la propriétaire ayant brusquement réintégré ses pénates.

Son cas s'aggravait. Schelling se taille une réputation amusante, il charme l'auditoire dès qu'il prend la parole.

Sa voix sonne haut dans la salle d'audience C'est toujours la note gaie qui ressort de ses récits : il explique les choses avec un tel bagoût, une telle verve, un tel cynisme que ses explications soulèvent de fréquents éclats de rire, jusque dans les rangs du jury et parmi les membres de la cour. Cependant, la loi est inflexible ; la justice châtie sévèrement le coupable. Louis-Napoléon affronte le verdict du destin, sans sourciller, sans révolte, sans remords ; mais dès que les lourdes portes de la prison s'ouvrent pour le rendre à la liberté, Schelling reprend le chemin sinueux des louches aventures.

A quelques temps de là, sans ressources, affamé, Louis-Napoléon demande l'hospitalité à un de ses anciens camarades. Là, dans la nuit, tandis que son compagnon dort, il profite de son sommeil pour lui enlever ses habits, lui laissant, pour tout remerciement, un laconique billet ainsi conçu :

« Salut Tutu ! j'prends tes fringues » et lorsque les gendarmes l'arrêtent, il prétend avoir fait un contrat d'achat. Mais sa notion de « contrat » n'est pas celle de tout le monde, et, à l'audience, cela lui fournit l'occasion de donner une leçon de français au procureur. Comme celui-ci se trompe en citant les termes de ce fameux contrat et remplace « prends » par « enlève » Schelling invoque Larousse pour établir une différence capitale entre les deux mots, s'appuyer sur celui qu'il a employé pour soutenir que son billet était bien un contrat.

D'autres fois, ses coquineries sont si drôles que les lésinés ne veulent pas porter plainte : c'est l'histoire de la farine qu'il vend en petites boîtes au prix de cinq francs, sous le nom de cocaïne.

Son petit commerce le fait courir par monts et par vaux. Or, un soir pluvieux de septembre, Schelling croise sur la route un attelage. Le paysan qui mène à la ville quelques quartiers d'un porc fraîchement abattu, connaît mal le pays, arrête sa voiture, demande à l'homme des indications. Louis-Napoléon offre généreusement ses services, monte sur le siège, fait tant et si bien qu'il embourbe cheval et voiture dans le marais. Alors pendant que le paysan va chercher du secours, Schelling s'en retourne de son côté, en emportant les couvertures de voyage qu'il vend aussitôt dans un village voisin, sans oublier de s'emparer d'un fort beau morceau de lard.

La vie de Louis-Napoléon Schelling s'écoulait ainsi, historiée de faits extrêmement savoureux, mais peu recommandables. Cependant, las de vivre ainsi et paraissant vouloir racheter ses fautes, Schelling fit volte-face. Lorsque le diable devient vieux, il se fait ermite. Louis-Napoléon Schelling résolut de se faire ermite.

Et pour vivre sa vie nouvelle, il se retira dans la forêt puis s'établit dans une grotte. Pour tout bagage, Louis-Napoléon ne possédait que de mauvaises couvertures, mais il se promettait bien d'améliorer son sort.

Dès l'aube du lendemain, Schelling travailla activement à se confectionner un lit grossier fait de solides rondins. Amoureusement, il tapissa de mousses épaisses la dure couchette, puis étala ses couvertures ; vers le soir, l'installation était achevée. Poursuivant son œuvre, Schelling se tailla encore de primitifs instruments agricoles semblables à ceux des populations troglodytes dont il ressuscitait les mœurs. Il retourna la terre ; son âpre odeur lui chatouillait les narines, voluptueusement, il en respirait les effluves. Il planta des graines... déjà tout un carré de jardin verdissait au seuil de la grotte. Le crépuscule le surprenait à la tâche, Schelling posait les outils, se recueillait dans l'austère tranquillité du soir.

L'automne vint avec ses feuillages roux, ses soirées brèves et fraîches ; puis plus tard, avec ses brouillards opaques, pénétrants. — Un grand feu illuminait sa grotte ; le froid, cependant entrait vite dans la demeure dès que la braise s'éteignait.

La neige brusquement fit son apparition. Devant cette menace, Schelling eut un haut-le-corps. Des bises glaciales s'élevèrent, s'insinuant par les fisures, tourbillonnant sous la voûte de pierre. Une nuit très froide, terrassa Schelling sur son lit, — la mort l'entraîna dans son ombre.

Les traits calmes, les mains jointes et les pieds unis, tel un gisant, Louis-Napoléon Schelling mourut, ayant pour tombeau des parois de granit dont les facettes brillantes paraissaient une foule de cierges tenus par d'invisibles mains.

R. Crostand.

Royal Biograph. — Le nouveau programme du Royal-Biograph comprend cette semaine **Le Scandale des Ziegfeld Follies** ou **Le Pari des Etoiles**, grand drame mondain en 6 parties, qui sera une occasion de voir l'exquise artiste Miss Anita Stewart dans le rôle principal. « Le Scandale des Ziegfeld Follies » est une suite de scènes des plus sensationnelles, des combats de boxe furieux, un incendie au Théâtre, une panique, des courses de chevaux remarquables, des ballets somptueux en sont la base. Citons encore les **Championnats de skis à Engelberg**, un très intéressant documentaire et le Ciné-Journal Suisse avec ses actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 22 deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Théâtre Lumen. — Le Théâtre Lumen présente cette semaine le plus grand succès du célèbre artiste et athlète Réginald Denny, dans **Un Mariage assuré**, splendide comédie sportive et d'amour en 4 parties. « Un Mariage assuré » plaira à tous les publics, car ce film a été conçu d'après un scenario simple, très humoristique et émaillé de situations particulièrement comiques. Mentionnons encore au programme **Peg au Pays des Films**, avec la petite Baby Peggy ; **Les Sports d'hiver à Engelberg; 50.000 avec le Prince de Galles**, nouvelle série documentaire et enfin le Ciné-Journal suisse. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Dimanche 22, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30. Jeudi 26 mars, en soirée, pas de spectacle cinématographique, la salle étant occupée par le Photo-Club Lausannois. Très prochainement, le remarquable film « Quo Vadis », nouvelle édition, avec le célèbre artiste Janninks dans le rôle de Néron.

Pour la rédaction : J. Monnet
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, **Lausanne**

DENTISTE R. GUIGNET
Pl. Riponne 4 - Lausanne - Tél. 66.18
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE
G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, **Lausanne**
Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

VERMOUTH CINZANO
P. Pouillot, agent général, LAUSANNE